

RAPPORT DU JURY

CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN-NE EN GESTION ADMINISTRATIVE CLASSE SUPERIEURE - SESSION 2022

LE CONTEXTE :

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le lundi 23 Mai 2022 au siège de l'Université Paris-Saclay et l'épreuve d'admission le jeudi 23 juin.

Comme le prévoit la réglementation, le concours se composait :

- d'une épreuve écrite d'admissibilité de trois heures portant sur un ensemble de connaissances et compétences pratiques basées sur celles listées dans la fiche REFERENS de l'emploi-type ;
- d'une épreuve orale d'admission de 25 minutes se décomposant en deux parties : la présentation de son parcours par le candidat et l'échange avec les membres du jury.

Le jury était composé de 5 personnes.

Les copies ont été corrigées le lundi 30 Mai et la délibération d'admissibilité s'est tenue immédiatement après.

L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE :

- Epreuve d'admissibilité – élaboration du sujet et correction des copies

L'épreuve écrite pour le concours externe consiste dans le traitement de questions et de la résolution de cas pratiques et d'exercices relevant de l'emploi type correspondant à l'emploi à pourvoir.

Afin de permettre au jury d'apprécier les connaissances, les capacités d'organisation des candidats et pour répondre à la diversité des compétences attendues sur les postes ouverts au concours, le sujet élaboré comportait à la fois des questions à réponses courtes, des questions à réponses argumentées, une traduction de quelques phrases en anglais et trois cas pratiques (mise en situation).

L'orthographe et la syntaxe ont été également évaluées. Il est dommage de constater que peu de candidats ont réussi à obtenir la totalité des points sur les questions de culture générale, qui ne nécessitaient pas une connaissance fine de l'enseignement supérieur et de la recherche. A titre d'exemple, la question sur la signification de la CADA, qui intéresse tout citoyen, n'a reçu aucune bonne réponse.

Globalement le niveau était moyen à faible avec un candidat qui se distinguait davantage par la qualité de ses réponses.

Le jury note également des candidats qui semblent avoir des connaissances de l'enseignement supérieur mais qui ont des qualités rédactionnelles parfois faibles.

Les mises en situation ont permis de mettre en lumière les aptitudes des candidats, ce qui a permis de faire la différence entre les candidats, ces mises en situation correspondant au maximum de points attribués.

La correction des copies a été faite par l'ensemble des membres du jury pour chacune des copies ce qui a permis une harmonisation totale de l'appréciation.

L'ÉPREUVE D'ADMISSION :

A l'issue des épreuves d'admissibilité, 5 candidats ont été retenus pour l'épreuve d'admission ; 4 candidats se sont présentés.

La majorité des candidats sont des « faux externes ». Il s'agissait en effet de candidats déjà techniciens de classe normale, qui vraisemblablement se présentent au concours externe de technicien de classe supérieur, car ils ne remplissaient pas encore les conditions pour se présenter au concours interne.

Le jury a pu observer que les candidats ne se projetaient pas réellement dans leur avenir professionnel, dans le cadre d'une évolution professionnelle qui ferait suite à la réussite au concours.

Des consignes de bienveillance envers les candidats ont été apportées lors de la réunion de préparation afin que ceux-ci soient dans les meilleures conditions quant à leurs relations avec le jury.

L'architecture des questions posées se décomposait de la manière suivante :

- Questions en rapport avec les éléments énoncés dans la présentation du candidat
- Questions sur l'environnement proche
- Questions d'ordre plus général : fonctionnement des universités, actualités liées à l'enseignement supérieur
- Mises en situation
- Projection sur le poste, projet professionnel

Si le jury a été bienveillant envers les candidats, les encourageant à s'exprimer librement, il remarque que le stress des candidats peut parfois les conduire à manquer de politesse, oubliant de saluer le jury ou faisant comprendre que les questions posées sont inintéressantes. Si le stress explique cette attitude, les candidats ne doivent pas oublier que le jury vérifie dans le cadre du concours aussi bien les connaissances que les savoir-être.

A l'issue des auditions, un candidat a été retenu sur liste principale et un autre sur liste complémentaire.